



NOTA : [Document de référence = DC 770](#)

<p>CLASSER AU DOSSIER</p> <p>FICHER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</p> <p>► <b>Original</b> Président du CAV (dossier VC du délinquant)</p>
---

## DÉCLARATION D'UNE UNION DE FAIT

\_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_  
(détenu(e)) (conjoint(e))  
de

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
(nom du (de la) détenu(e)) (établissement)  
déclare par la présente être âgé(e) de \_\_\_\_\_ ans et avoir établi une union de fait avec  
âge

\_\_\_\_\_ telle que définie par le Service correctionnel du Canada.  
(nom du (de la) conjoint(e))

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, domicilié(e) au \_\_\_\_\_  
(nom du (de la) conjoint(e)) (adresse)

déclare par la présente être âgé(e) d'au moins 18 ans et avoir établi une union de fait avec  
\_\_\_\_\_ conformément à la définition donnée ci-après.  
(nom du (de la) détenu(e))

► \_\_\_\_\_  
Signature du (de la) détenu(e) Date AAAA-MM-JJ

► \_\_\_\_\_  
Signature du (de la) conjoint(e) Signature du témoin

## CONJOINT DE FAIT – DÉFINITION

Par conjoint de fait, on entend une personne qui, au moment où le/la détenu(e) a été condamné(e), avait vécu avec lui/elle pendant au moins six (6) mois, était considérée comme partenaire dans la collectivité où ils résidaient, et a exprimé l'intention de continuer à vivre avec le/la détenu(e) de façon permanente, même s'ils n'ont pas contracté de mariage.

C'est au/la détenu(e) et/ou à son visiteur de fournir la preuve que la situation décrite ci-dessus a existé pendant six (6) mois avant l'incarcération.

Les détenus qui déclarent une union de fait et qui désirent recevoir la visite de leur conjoint de fait doivent remplir le présent formulaire.

Les détenu(e)s marié(e)s qui ont établi une union de fait avec une autre personne seront autorisé(e)s à recevoir la visite de ce(tte) dernier(ère), si cette visite est recommandée par l'équipe de gestion des cas et approuvée par le directeur de l'établissement.